

# PARLEMENT EUROPEEN, POUR QUOI FAIRE ?

par **Henri Oberdorff**, Professeur émérite de l'Université de Grenoble-Alpes, président de l'UPEG

## En bref

**Rôle:** organe de l'Union européenne élu au suffrage universel direct, doté de compétences législatives, budgétaires et de surveillance.

- **Membres:** 751 députés (membres du Parlement européen)
- **Président:** Antonio Tajani
- **Création:** 1952 en tant qu'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, 1962 en tant que Parlement européen (premières élections directes en 1979)
- **Sièges:** Strasbourg (France), Bruxelles (Belgique) et Luxembourg (Luxembourg)
- **Site web:** [Parlement européen](#)

## Que fait le Parlement ?

Le Parlement européen se réunit en France, en Belgique et au Luxembourg.

Le Parlement a trois rôles essentiels:

1. **exercer le pouvoir législatif.** Il partage ce pouvoir avec le Conseil sur de nombreux terrains politiques quand il adopte les actes législatifs. Son élection au suffrage universel direct par les citoyens contribue à garantir la légitimité démocratique du droit européen.
2. **exercer le contrôle démocratique** sur toutes les institutions européennes, et notamment sur la Commission. Le PE peut approuver ou refuser la désignation des membres de la Commission et il est habilité à censurer la Commission dans son ensemble.
3. **exercer le pouvoir budgétaire.** Le Parlement détient les cordons de la bourse. Il partage cette autorité budgétaire et donc le pouvoir financier avec le Conseil et peut ainsi influencer les dépenses de l'UE. Au terme de la procédure, il adopte ou refuse le budget dans sa totalité.

Ces trois rôles sont décrits plus en détail ci-après.

### 1. L'exercice du pouvoir législatif

La procédure la plus fréquente pour adopter des actes législatifs européens est la « **codécision** ». Cette procédure met le Parlement européen et le Conseil sur un pied d'égalité ; elle régit un large éventail de domaines.

Sur d'autres terrains, par exemple l'agriculture, les politiques économique, les visas et l'immigration, le Conseil est seul à décider, même s'il a l'obligation de consulter le Parlement. En outre, l'avis conforme du Parlement est requis pour une série de décisions importantes, par exemple accepter la candidature et l'adhésion de nouveaux États membres.

En outre, le Parlement contribue activement à l'élaboration des nouveaux actes législatifs en ce qu'il examine le programme de travail annuel de la Commission, indique quels actes seraient opportuns et demande à la Commission de présenter des propositions.

*Les sessions plénières, auxquelles peuvent assister tous les députés, se tiennent en principe à Strasbourg (une semaine par mois) et parfois à Bruxelles (deux jours).*

### 2. L'exercice du contrôle démocratique

Le Parlement exerce, de différentes manières, une surveillance démocratique des autres institutions européennes.

D'abord, lorsqu'une nouvelle Commission est installée, ses membres sont certes avancés par les gouvernements des États membres de l'UE, mais ils ne peuvent entrer en fonction sans l'approbation préalable du Parlement. Celui-ci les interroge individuellement, comme il l'a déjà fait pour le président élu de la Commission, et vote ensuite sur l'acceptation ou le rejet de la Commission toute entière.

Ensuite et tout au long de son mandat, la Commission est politiquement responsable devant le Parlement, qui peut voter une « motion de censure » exigeant sa démission collective.

Sur un plan plus général, le Parlement exerce son contrôle en examinant régulièrement les rapports que lui adresse la Commission (rapport général annuel, rapports sur l'exécution du budget, etc.). En outre, les parlementaires adressent fréquemment des questions (écrites et orales) à la Commission et celle-ci a l'obligation légale d'y répondre.

Le Parlement supervise également les travaux du Conseil. Les députés européens adressent régulièrement des questions écrites et orales au Conseil, et le président du Conseil assiste aux sessions plénières du PE. Il participe aussi aux débats importants.

Le Parlement peut également exercer une surveillance démocratique en examinant les pétitions des citoyens et en créant des commissions temporaires d'enquête.

Enfin, le Parlement apporte sa contribution à chaque Sommet européen (réunion trimestrielle du Conseil européen, c.-à-d. des chefs d'État ou de gouvernement). À l'ouverture de chaque Sommet, le président du Parlement est invité à exprimer le point de vue et les préoccupations de son institution sur des thèmes spécifiques et les points inscrits à l'ordre du jour du Conseil européen.

### 3. L'exercice du pouvoir budgétaire

Le budget annuel de l'UE est établi conjointement par le Parlement et le Conseil de l'Union européenne. Il fait l'objet d'un débat du Parlement lors de deux lectures successives et n'entre pas en vigueur avant d'avoir été signé par le président du Parlement. [...]

Source : [http://europa.eu/institutions/inst/parliament/index\\_fr.htm](http://europa.eu/institutions/inst/parliament/index_fr.htm)

# Élections européennes 2019

Combien de députés dois-je élire?



Source: Parlement européen

# Élections

Les prochaines élections européennes auront lieu du **23 au 26 mai 2019**.